



LES NOTES DE L'IREDU

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION
SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE DE L'ÉDUCATION

05/02

Le redoublement au cours préparatoire

Une pratique persistante qui soulève de nombreuses interrogations

Jean-Jacques PAUL, Thierry TRONCIN

Juillet 2005

Les redoublements ne sont que la face émergée de la prise en charge pédagogique des élèves dits en difficulté, sans pour autant les désigner de manière fidèle et exhaustive. Ils sont autant de signes ostensibles mais imparfaits de la manière avec laquelle le chemin ordinaire des apprentissages scolaires est emprunté par une cohorte d'élèves d'une même classe d'âge. En cela, ils sont plus que des décisions administratives : ils témoignent de la manière avec laquelle le système éducatif est pensé, organisé et décliné par les acteurs. Il constitue un phénomène culturellement enraciné dans notre pays, une de ces évidences socialement partagées qu'il importe de mieux comprendre.

Les taux de retard scolaire en France ont diminué dans les différents degrés de la scolarité depuis un quart de siècle, en particulier à l'école élémentaire : aujourd'hui, un élève sur cinq entre au collège en retard scolaire pour près du double au début des années 80. Cependant, nous notons que cette proportion d'élèves en retard tend maintenant à se stabiliser et qu'il y a persistance de redoublements en début et au milieu des cycles d'enseignement alors même que les textes officiels ne les envisagent qu'à titre exceptionnel.

C'est le cas du cours préparatoire, deuxième niveau du cycle des apprentissages fondamentaux à l'école primaire, dans lequel environ cinq pour cent des élèves sont maintenus. Cette classe est la plus emblématique de notre système éducatif, elle représente le passage « à la grande école ». Tous les acteurs ont bien conscience qu'une grande partie du destin scolaire des élèves s'y joue. À la différence de certains redoublements plus tardifs dans la scolarité, ceux attachés au CP ne peuvent être ni

stratégiques (en vue d'une orientation précise ou pour éviter une orientation non désirée), ni entièrement compris par les élèves. Ainsi, ce niveau d'enseignement apparaît-il propice pour comprendre pourquoi le redoublement fait encore partie intégrante de notre paysage éducatif.

Le protocole de cette recherche

Cette recherche sur le redoublement est inscrite dans une étude plus large sur les parcours scolaires des élèves scolarisés au CP en septembre 2002 dans les écoles publiques de Côte d'Or. Elle se caractérise par le désir d'associer les acteurs de terrain et par le souci de limiter les effets non désirés liés à cet objet d'étude (en particulier les attitudes de repli ou de déni). L'échantillon est constitué de plus de trois mille enfants, ce qui représente plus des trois quarts de la population départementale à chacune des trois strates considérées (élèves, classes, écoles). Le suivi sur deux années scolaires de cette cohorte ne s'est pas centré exclusivement sur l'analyse des progressions scolaires des redoublants et du processus de décision de redoublement au CP. La pluralité des outils (entretiens, questionnaires, évaluations externes des compétences) mobilisés dans cette étude d'une part, la variété des acteurs sollicités d'autre part, nous a permis d'obtenir un certain nombre de résultats qu'il est fructueux de mettre en perspective afin de bien saisir la spécificité de cette décision lorsqu'elle est prise en fin de première de scolarisation élémentaire.

L'adhésion des acteurs

Par acteurs, nous entendons les enfants, les familles, les enseignants et leurs représentants professionnels, les



responsables éducatifs. De manière globale, nous mettons en évidence que les vertus attribuées au redoublement supplantent ses effets négatifs, et que les convictions sont renforcées par la spécificité du cours préparatoire. Ainsi, selon les enseignants, qui détiennent en grande partie les clefs de cette décision, le passage en CE1 suppose une bonne assise dans les savoirs fondamentaux (des prérequis incontournables), le retard constaté fin CP non seulement ne se comble pas mais a plutôt tendance à s'accroître, le redoublement préserve le désir d'apprendre, permet un nouveau départ et évite trop de souffrance. Sur le plan pédagogique, le redoublement est considéré comme une régulation rétroactive efficace des apprentissages qui se sont avérés initialement trop insuffisants ou lacunaires. En analysant les témoignages d'autres enseignants qui ne sont pas chargés d'une classe au quotidien (exerçant dans un réseau d'aides spécialisées ou assurant des remplacements), il apparaît que le redoublement n'est qu'un des symptômes les plus visibles quant à la manière dont le « métier d'enseignant » est pensé. La prégnance de la classe et du découpage annuel de la scolarité (que la mise en place des cycles n'a pas réussi à estomper) est forte et apparaît « sclérosante ». Elle circonscrit la réflexion et l'action des enseignants dans un cadre où le redoublement s'impose par manque de voies alternatives réalistes et « renvoie » à une conception linéaire et « étagée » des apprentissages.

Quant aux enseignants chargés d'une direction d'école, ils témoignent presque unanimement que le redoublement est rarement absent des débats internes qu'ils animent tout au long de l'année scolaire, mais ne s'accordent pas quant à la nécessité ou à la volonté d'en faire d'emblée une question à part entière. Cet « embarras » reste cependant mesuré et n'est pas du même ordre que celui qu'affichent les organisations professionnelles et les inspecteurs de circonscription. Les premières, tout en dénonçant un cadre de fonctionnement jugé peu satisfaisant car conduisant parfois à des décisions d'orientation par défaut, ne cachent pas leur désarroi vis-à-vis de certaines positions professorales qu'elles jugent « exagérément » favorables à cette mesure. Quant aux seconds, leurs réticences de principe sont fortes mais celles-ci se heurtent à la « réalité du terrain ». Ils portent un regard bienveillant et compréhensif sur cette pratique lorsqu'elle concerne le cours préparatoire qui est la classe où les textes régissant les procédures d'orientation peuvent être appliqués avec une certaine souplesse.

Ce statut spécifique du CP est de nouveau identifié lorsque nous portons notre regard sur les

convictions des familles. Quand bien même un échec à ce niveau d'enseignement est considéré par le plus grand nombre comme très préjudiciable, le redoublement, en tant que tel, est perçu comme une nouvelle chance, une opportunité de « repartir sur de nouvelles bases » ou une occasion privilégiée de « remettre tout à plat ». Le statut particulier du CP renforce en quelque sorte la légitimité du redoublement. Il est vrai que les parents concernés par un redoublement à ce niveau d'enseignement sont très marqués socialement : plus de la moitié d'entre elles a déjà été confrontée à cette décision, soit au cours de leur histoire personnelle, soit au cours de la scolarité d'un enfant plus âgé.

Les enfants eux-mêmes considèrent que le redoublement sanctionne « justement » des résultats insuffisants, en particulier dans le domaine de la lecture qui monopolise toutes les énergies. Ces jeunes écoliers de CP et de CE1 ont déjà intégré la notion de parcours scolaire « jonché d'obstacles » à franchir périodiquement. Ils évaluent bien les risques qu'ils encourent selon leurs compétences scolaires ou selon le contexte : un élève faible se sentira plus menacé par un redoublement qu'un élève fort mais il se sentira protégé si plusieurs de ses camarades de classe sont encore plus faibles que lui. Le redoublant est bien identifié (le redoublement marque une différence ou un écart à la norme) et la perspective de vivre une telle expérience est envisagée avec beaucoup de réticence.

Les effets psycho-sociaux du redoublement

Cette décision de redoublement est rarement l'objet de discussions avec l'enfant à l'école et l'est dans un cas sur deux seulement en famille. La très grande majorité des redoublants tait cette expérience auprès de leurs nouveaux camarades de classe et ce principalement pour deux raisons : la peur des railleries et le désir d'être comme les autres. Cette décision est vécue comme étant plus qu'un simple coup d'arrêt dans la progression des apprentissages car elle n'affecte pas seulement l'élève (dans son statut scolaire) mais aussi l'enfant dans sa globalité.

Si les caractéristiques sociales des redoublants interviewés sont d'une grande homogénéité (PCS dite défavorisée, niveau d'études des parents inférieur au baccalauréat), il s'avère toutefois que les enfants se différencient quant à leur connaissance du redoublement et quant à la manière dont celui-ci a été appréhendé dans leur environnement proche. Deux sous-groupes se distinguent significativement : les redoublants « informés et écoutés » et les redoublants « peu informés et peu écoutés ». Les

premiers connaissent les motifs de leur redoublement et ont trouvé à l'école ou dans leur famille des interlocuteurs attentifs tandis que les seconds ont subi cet événement scolaire sans en cerner les enjeux ni même pouvoir le « verbaliser ».

Ce qui rapproche toutefois les redoublants et leurs familles, c'est la manière avec laquelle la première année de CP a été vécue. Les résonances des difficultés scolaires ont été si fréquentes et si fortes qu'elles ont parfois fragilisé toute la cellule familiale. C'est cette souffrance, combinée au constat de difficultés précoces ne cessant de s'accroître rapidement, qui constitue le scellement du redoublement en tant que décision de raison, de seconde chance et parfois même de soulagement. Cette mesure va s'imposer aux parents comme une décision prise dans l'intérêt commun, voire même dans l'intérêt supérieur de leur enfant.

Si le bien-fondé du redoublement est parfois remis en cause par certaines de ces familles, il n'en est pas de même du niveau d'enseignement à privilégier pour qu'il soit le plus efficace : le cours préparatoire recueille encore et toujours tous les suffrages favorables : s'il faut redoubler, c'est cette classe et pas une autre. Ainsi, la proposition de redoublement, envisagée tôt dans l'année scolaire par l'enseignant de la classe, est-elle globalement bien accueillie, parfois même avec apaisement, et ce d'autant plus que le consensus (à l'école, en dehors de l'école) sur le bien-fondé de répéter son CP en cas de difficultés massives est grand.

Les facteurs explicatifs de la décision

Le caractère arbitraire de cette décision est mis à jour puisqu'elle ne dépend pas exclusivement du niveau des acquisitions affiché en fin d'année scolaire : pour un élève faible en fin de cours préparatoire, les probabilités de redoubler varient sensiblement selon le lieu de scolarisation. Les analyses multiniveaux ont permis d'identifier en partie les variables constituant ces effets contextuels qui concernent la classe, l'école et la circonscription de rattachement. La continuité dans les pratiques pédagogiques, d'une année scolaire à l'autre, joue en faveur d'un moindre recours au redoublement. Cette continuité s'exprime de deux manières différentes : lorsque l'enseignant de CP suit ses élèves sur deux ans ou lorsque l'expérience commune entre les enseignants de CP et de CE1, d'au moins cinq ans, se traduit par des échanges réguliers entre les deux niveaux d'enseignement. Lorsqu'elle est conséquente (plus de dix-sept ans), ce qui est le cas pour un quart des maîtres de cet

échantillon, l'ancienneté professionnelle à ce niveau d'enseignement se révèle être un atout pour ne pas recourir abusivement au redoublement.

Si ces résultats s'inscrivent dans la lignée d'autres recherches empiriques, il n'en est pas de même à propos de l'effet d'une variable de troisième niveau, celui de la position de l'inspecteur de circonscription. Lorsque ce responsable éducatif local est défavorable à cette mesure en cours de cycle des apprentissages fondamentaux, par principe et dans les faits, les risques de redoubler s'amenuisent significativement pour les élèves faibles. C'est une caractéristique majeure des modalités de désignation des redoublants au cours préparatoire. Cette variable contextuelle, par l'intensité de son effet, modifie quelque peu le poids des variables individuelles socio-démographiques et scolaires habituellement identifiées dans ce type d'analyse. Conformément à la littérature, les risques de redoubler sont sous l'influence du milieu social et de l'âge de l'enfant : un faible niveau scolaire en fin d'année, un bas niveau d'études des parents (en particulier de la mère), inférieur ou égal au CAP-BEP, et une naissance tardive dans l'année civile (au 4^e trimestre) augmentent les risques d'un redoublement. À l'inverse, l'impact spécifique du sexe de l'élève se révèle être non significatif alors même que les garçons sont sur-représentés dans la population des redoublants plus âgés.

Les progressions des redoublants

À la fin du premier cours préparatoire, des élèves de niveau scolaire faible seront concernés par une décision de redoublement, d'autres élèves de niveau scolaire comparable seront promus au CE1. D'un point de vue analytique, il est intéressant de comparer les progressions respectives de ces deux groupes constitués l'un par les redoublants, l'autre par les promus faibles. Ces deux groupes vont connaître une évolution significativement différente de leurs acquisitions dès après la fin de l'année scolaire : au cours des vacances d'été, la moitié des (futurs) redoublants va régresser tandis que trois quarts des (futurs) promus faibles renforceront leurs acquisitions. La décision de redoublement a un effet plutôt démobilisateur à l'inverse de la décision de passage dont l'annonce tient « sous pression », voire mobilise, l'élève et son entourage. Toutefois, cette évolution estivale en moyenne négative n'empêche pas les redoublants de commencer leur second CP avec un niveau d'acquisitions supérieur à celui de leurs nouveaux camarades, issus de la grande section de maternelle. Cet « avantage » est unique dans la scolarité primaire et secondaire où

habituellement les redoublants d'une classe ont un niveau en début d'année scolaire inférieur à celui de leurs pairs.

Lors de ce second CP, le groupe des redoublants va progresser : en fin d'année scolaire, sa réussite moyenne à des épreuves identiques à celles proposées l'année précédente sera meilleure. Cependant, elle n'est pas homogène tant du point de vue des compétences évaluées (elle est plus faible dans les exercices faisant appel à la compréhension) que de celui des élèves (tous ne progressent pas de la même façon, certains d'entre eux régressent même dans des domaines particuliers). Cette progression d'ensemble, conforme aux remarques émises par le corps enseignant, est toutefois relative : d'une part, plus de trois quarts des redoublants ont un niveau de fin d'année qui les situe(r) encore en deçà de la moyenne de la distribution des scores de réussite des élèves de l'échantillon initial ; d'autre part, cette progression est inférieure à celle réalisée par les promus faibles : dans trois cas sur quatre, ces derniers obtiennent des résultats finaux supérieurs à ceux des redoublants alors même que leur niveau initial en fin de première année de scolarisation élémentaire était similaire.

À ce titre, le redoublement au CP peut être considéré comme un palliatif momentané aux difficultés d'apprentissage, à l'efficacité extrêmement limitée, et s'avère être en moyenne contre-productif : il ne constitue pas une seconde chance pour les élèves. Autrement dit, en moyenne, l'institution scolaire ne rend pas service à un élève faible en le faisant redoubler son cours préparatoire. Pour autant, les progrès réalisés par les élèves promus faibles ne leur permettent pas de combler leur retard initial de début CE1 : dans neuf cas sur dix, ils restent parmi les dix pour cent les plus faibles des élèves en fin d'année scolaire et, dans un cas sur deux, ils connaîtront à leur tour les affres d'une décision de redoublement. Quant aux redoublants de CP scolarisés au CE1, ils se démarquent significati-

vement dans l'échantillon eu égard à la faiblesse persistante de leur niveau scolaire. Il en est de même des redoublants de CE1 qui, en fin d'année, sont plus faibles que leurs pairs « à l'heure ».

Conclusion

Cette focalisation sur la pratique du redoublement ne doit pas être source de malentendus : il ne suffit pas de supprimer cette mesure dans l'arsenal des réponses institutionnelles face aux difficultés d'apprentissages de certains élèves pour, de facto, être plus pertinent dans les aides apportées. Si le redoublement est en quelque sorte une mauvaise solution (une solution peu vertueuse dans le meilleur des cas) à un réel problème, le passage systématique en cours supérieur n'en est pas pour autant une décision satisfaisante dans le contexte actuel. Ce sujet de controverse s'enrichit à ne plus être posé en terme dichotomique (le redoublement ou le non-redoublement) mais à être inscrit dans une réflexion plus large sur la nécessaire prise en compte en continu des différences individuelles, ce qui a des incidences fortes tant sur l'organisation structurelle de l'École que sur les pratiques pédagogiques et évaluatives des enseignants. D'un point de vue pédagogique, la responsabilité de promouvoir des élèves faibles dans la classe supérieure doit être assumée collectivement et individuellement. Dès lors, nous plaçons pour davantage de souplesse et de tolérance dans les écoles primaires afin de mieux accepter et de prendre en compte plus efficacement les différences flagrantes et attendues entre les enfants.

Pour en savoir plus ...

PAUL J.-J., TRONCIN T. (2004), **Les apports de la recherche sur l'impact des stratégies de traitement des difficultés scolaires au cours de la scolarité obligatoire**. Rapport réalisé pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école, 43 p. [Disponible sur notre site en format PDF](#)

TRONCIN T. (2005), **Le redoublement : radiographie d'une décision à la recherche de sa légitimité**. Thèse en Sciences de l'Éducation, sous la direction de J.-J. PAUL, Université de Bourgogne, 922 p.

Rappel des dernières Notes

Les Notes de l'IREDU sont téléchargeables en format PDF sur notre site : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU>

05/1 La constitution des classes dans les écoles. Contraintes et choix pédagogiques.

04/5 Evaluation des compétences des anciens élèves des classes préparatoires scientifiques par leurs performances scolaires et professionnelles

« Les Notes de l'IREDU » est une collection à parution irrégulière pour laquelle nous privilégions la diffusion électronique. Toutefois, chaque numéro peut être obtenu contre 1 € en timbres auprès du service documentation (ISSN 1265-0889)